

# Revysion® sur Fruits à noyau

## L'innovation fongicide qui fait la différence



Un large spectre de contrôle des maladies : moniliose et oïdium



Un actif fongicide de nouvelle génération : le Revysol®



Une très bonne protection de la qualité et du rendement



Un outil clé dans la gestion des programmes de traitements



Un produit peu sensible aux conditions climatiques



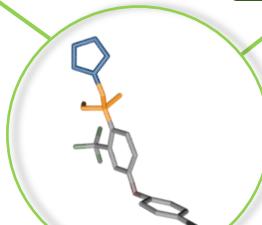
Une réponse aux exigences réglementaires les plus récentes



### Revysion®, le premier isopropanol-azole

La substance active de Revysion, le Revysol, est dotée de propriétés uniques pour maîtriser un grand nombre de champignons pathogènes avec un haut niveau d'efficacité.

L'unité isopropanol du Revysol permet à la molécule de former facilement des conformations flexibles pour une adaptation à chaque cible.



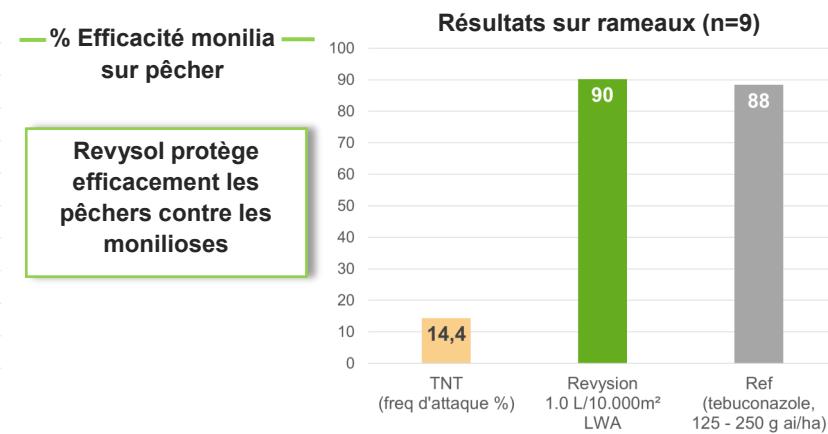
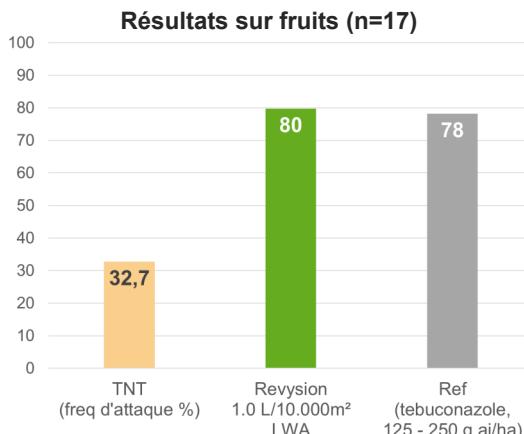
### Revysion® permet un excellent contrôle de la maladie

### Des avantages pour faire la différence dans vos programmes

Revysion dépasse ou égale les meilleures références sur moniliose des fleurs et rameaux, moniliose des fruits et oïdium.

Revysion, un spectre d'efficacité plus large que les références, donc :

- Moins d'utilisation de substances actives au champ
- Logistique simplifiée : moins d'intrants à stocker



Essais BASF au champs, n=17; (MA 2x, NE 3x, SE 3x, ME 9x) trt avant récolte

Essais BASF au champs, n=9; (NE 2x, SE 7x) trt à la floraison

\* Revysol est appliqué à la dose de 75 g a.i./10000m² Leaf Wall Area (LWA), la référence est appliquée à la dose AMM en vigueur dans les pays concernés

# Revision<sup>®</sup>, recommandations fruits à noyau

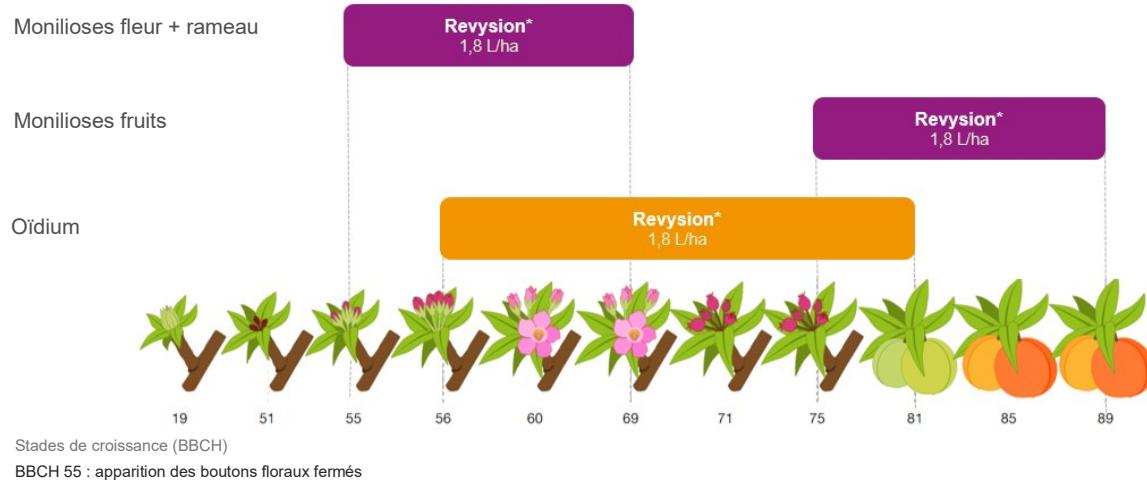
## Monilioses, oïdium

Pour la protection des pêchers, abricotiers, pruniers ou cerisiers, déterminer le positionnement de Revision en fonction des maladies ciblées ci-dessous, des conditions propres aux vergers (région, variété, pratiques culturales, conditions climatiques, etc...), des stades visés dans le programme et de l'alternance de produits.

Suivre les outils d'avertissement agricoles.

Dose d'emploi : 1,8 L /ha

### Recommandations sur pêchers (permet aussi la protection sur abricotiers, pruniers ou cerisiers)



## Qu'est-ce que Revision<sup>®</sup> ?

|  |  |
|--|--|
| AMM                                    | N° 2210798   |
| Composition                            | 75 g/L - mèfentrifluconazole (=REVYSOL <sup>®</sup> ) - Le premier isopropanol-azole   |
| Formulation                            | SC (Suspension Concentrée)   |
| Cultures et usages autorisés           | Pêcher, nectarinier : Oïdium et monilioses<br>Abricotier : Oïdium et monilioses<br>Prunier : Monilioses<br>Cerisier : Monilioses |
| Dose autorisée                         | 1,8 L/ha   |
| ZNT aquatique                          | 20 mètres  |
| ZNT personnes présentes et résidentes  | 10 mètres  |
| Nombre max. d'applications/ha/an       | Max 2  |
| Intervalle mini entre les applications | 7 jours  |
| Stades d'application BBCH              | Entre les stades BBCH 55 et 89   |
| DAR                                    | 3 j  |
| DRE                                    | 48 heures  |

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 233ALFE0423R - Avril 2023.

**Revision<sup>®</sup>** : SGH07, SGH09 – Attention. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement .



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**